UNIVERSITÉ DE FRANCE.

FACULTÉ DE THÉOLOGIE PROTESTANTE DE STRASBOURG.

ÉTUDE HISTORIQUE ET CRITIQUE

SUR L'ÉPOQUE

DE LA PROPHÉTIE D'HABAKUK.

THÈSE

PRÉSENTÉE

à la Faculté de théologie protestante de Strasbourg,

ET SOUTENUE PUBLIQUEMENT

le février 1864, à heures du soir,

POUR OBTENIR LE GRADE DE BACHELIER EN THÉOLOGIE,

PAR

AUGUSTE CARRIÈRE,

DE LUNERAY (SEINE-INFÉRIEURE).

STRASBOURG,

TYPOGRAPHIE DE G. SILBERMANN.

1864.

FACULTÉ DE THÉOLOGIE PROTESTANTE DE STRASBOURG.

M. BRUCH ✻, Doyen de la Faculté.

MM. BRUCH ✻.
RICHARD.
FRITZ.
REUSS ✻.
SCHMIDT.
N. . . . .
} Professeurs de la Faculté.

WEBER, professeur suppléant.

M. REUSS, Président de la soutenance.

MM. REUSS,
BRUCH,
WEBER,
} Examinateurs.

La Faculte n'entend ni approuver ni désapprouver les opinions particulières au candidat.

INTRODUCTION.

En exposant le résultat de nos recherches sur l'âge du livre d'Habakuk, nous avons cru devoir nous écarter de la méthode généralement suivie, et donner, dans notre travail, une large place à l'élément historique. Nous avons essayé de présenter l'oracle du prophète au milieu des circonstances qui ont amené sa publication, de l'encadrer en quelque sorte dans les faits, et de montrer ainsi l'harmonie de son contenu avec les événements politiques et religieux du temps. Il nous a semblé qu'en adoptant cette marche, nous facilitions singulièrement l'intelligence du livre, tout en assurant à notre hypothèse un plus haut degré de vraisemblance.

Si le succès n'a point couronné nos efforts, si nous n'avons pu atteindre le but que nous nous proposions, c'est à nous même et à notre incapacité qu'il faudra s'en prendre, non pas à la méthode historique.

Nous n'avons nullement la prétention d'innover; nous cédons au courant qui tend de plus en plus à faire rentrer dans le cadre de l'histoire des sujets considérés autrefois comme tout à fait étrangers à son domaine.

Tel était le cas, par exemple, pour les livres saints de l'Ancien et du Nouveau Testament, que l'ancienne

isagogique étudiait successivement, suivant l'ordre du canon, sans faire la moindre tentative pour les relier l'un à l'autre par un contexte historique : *membra disjecta*, véritable squelette, quand il était possible de présenter un vivant organisme.

Cette méthode, excellente pour amasser des matériaux et préparer les voies à une exposition meilleure, nous paraît devoir être abandonnée tôt ou tard, et nous appelons de tous nos vœux le jour où nous aurons une *Geschichte der heiligen Schriften alten Testaments*, comme nous avons déjà une *Geschichte der heiligen Schriften neuen Testaments.*

Encouragé par de bienveillants conseils, nous avons ajouté à notre étude un essai de traduction. Concilier l'exactitude avec les exigences de la langue française, éviter le double écueil du littéralisme et de la paraphrase, tel est le but que nous aurions voulu atteindre. Mais la tâche était évidemment au-dessus de nos forces.

Dans un moment où la question des versions bibliques est tellement à l'ordre du jour, notre tentative ne pourra du moins encourir le reproche d'inopportunité.

ÉTUDE HISTORIQUE ET CRITIQUE

SUR L'ÉPOQUE

DE LA PROPHÉTIE D'HABAKUK.

§ 1. Le royaume de Juda depuis Manassé jusqu'aux réformes de Josias.

Nous nous proposons d'exposer brièvement le récit des événements politiques et religieux qui donnèrent naissance à la prophétie d'Habakuk.

C'est donc une période, courte à la vérité, mais très-importante, de l'histoire d'Israël qu'il nous faut retracer en quelques pages. Ne pouvant entrer dans les détails, nous nous bornerons à esquisser les faits, à en présenter seulement les grands contours, sans perdre de vue notre objet, qui est plutôt de montrer la situation du royaume de Juda à une époque donnée, que de raconter d'une manière complète les événements dont naquit cette situation.

Pendant les cinquante-cinq années du règne de Manassé (696-641), et le règne beaucoup plus court (641-639) de son fils Amon (2 Rois XXI), Juda était tombé dans la plus abominable idolâtrie. On aurait pu se croire revenu aux jours d'Achaz (2 Rois XVI).

Les divinités phéniciennes étaient en grand honneur; on élevait des statues à Astarté, et Manassé faisait pas-

ser son fils par le feu de Moloch. Le roi et les grands se trouvaient à la tête du parti anti-religieux.— Il est probable que d'énergiques protestations se faisaient entendre parmi les Israélites demeurés fidèles à la théocratie. Des prophètes s'élevèrent avec force contre un pareil état de choses : ils furent violemment persécutés. C'est du moins ce qu'indique la mention de *sang innocent* (cf. Jérém. XXVI, 15) *versé jusqu'à en remplir Jérusalem d'un bout à l'autre* (2 Rois XXI, 16)[1]. Le royaume ne pouvait ainsi que s'affaiblir et même perdre de son territoire[2].

Josias (639-608), probablement élevé par les prêtres et les prophètes[3], ne suivit pas l'exemple de son père Amon. *Il fit ce qui est droit devant l'Éternel* (2 Rois XXII, 2), et le parti théocratique l'emporta sous son règne. Nous ne pouvons entrer ici dans des détails sur la découverte du *livre de la loi* (2 Rois XXII, 8, sqq.), qui eut lieu dix-huit ans après son avénement au trône, ni sur les diverses explications qu'on a données de ce fait; nous dirons seulement qu'il s'opéra une réaction complète contre l'irréligion des règnes précédents. Les statues d'Astarté furent abattues, ses autels détruits, les hauts lieux profanés, et les Israélites conviés à se ranger de nouveau sous la loi qu'ils avaient oubliée (2 Rois XXIII). Mais il est vraisemblable que cette Réforme, comme on l'appelle, ne porta guère que sur les pratiques rituelles, et n'aboutit qu'à une observance tout extérieure du culte légal, sans qu'aucune influence vraiment religieuse se fît sentir dans la masse

[1] Cf. Josèphe, *Arch.*, X, 4.
[2] Ewald, *Geschichte des Volkes Israel*, 2te Ausg., B. 3, 673.
[3] Schmeidler, *Der Untergang des Reiches Juda*, p. 26.

du peuple. De plus, comme le remarque Schmeidler[1], la loi mosaïque, avec son culte sans images et la vie strictement morale qu'elle exigeait, n'offrait aucune compensation pour les jouissances sensuelles auxquelles les Israélites avaient été accoutumés pendant les longues années de leur idolâtrie. Ce qui se passa pendant le règne si court de Joachaz (2 Rois XXIII, 32) et sous Jojakim (2 Rois XXIII, 34 — XXIV, 6) montre combien peu les idées théocratiques avaient pénétré dans le peuple.

Il est donc permis de considérer la tentative de Josias comme manquée, et Israël allait se trouver privé du plus grand élément de succès que puisse posséder un peuple obligé de combattre pour son indépendance: la ferveur religieuse associée à l'idée de patrie.

Et pourtant le moment du danger approchait. Déjà, vers la treizième année du règne de Josias, les Scythes[2], qui parcoururent l'Asie pendant vingt-huit ans, durent franchir les frontières de Juda, soit en allant attaquer l'Égypte, soit à leur retour, lorsqu'ils pillèrent le temple d'Askalon.

Ces hordes barbares ne firent probablement que passer, mais le petit royaume allait avoir à lutter contre des ennemis bien plus redoutables.

[1] *Op. cit.*, p. 27.

[2] Hérodote, I, 103 et suiv.; Ewald, *Gesch. des V. Isr.*, III, 689; J. v. Gumpach, *Der Prophet Habakuk*, 33; Bertheau, *Zur Gesch. der Israel.*, 361 et suiv., etc.

§ 2. La bataille de Mégiddo et la suzeraineté égyptienne.

La puissance égyptienne venait de prendre un nouvel essor. Après avoir mis fin à la *dodécarchie*, Psammétique avait voulu étendre ses conquêtes vers l'Orient, mais avait échoué dans ses tentatives contre la Phénicie et la Syrie.

Son fils Nékho reprit ses projets et résolut de mettre à profit l'abaissement de l'empire de Ninive, attaqué alors par les Mèdes et les Chaldéens révoltés, pour lui enlever la Syrie[1]. Il prit probablement la voie de mer, débarqua vers Acco[2] (Saint-Jean d'Acre) avec son armée, et dut par conséquent traverser une partie du territoire soumis au roi de Juda, Josias, qui avait étendu ses possessions vers le nord[3]. En vain Nékho lui représenta qu'il n'avait point dessein de l'attaquer (2 Chron. XXXV, 21); Josias vit bien que si les Égyptiens se rendaient maîtres de la Cœlé-Syrie, c'en était fait de son indépendance[4], et voulut s'opposer à leur passage : il fut battu et tué à Mégiddo (2 Rois XXIII, 29), dans la plaine de Jisréel, là où plusieurs fois déjà s'était décidé le sort de la Palestine.

Joachaz, fils cadet de Josias, fut choisi par le peuple pour lui succéder, au détriment de son frère aîné, (peut-être, dit Ewald[5], parce qu'appartenant au parti

[1] Niebuhr, *Gesch. Assurs u. Babels.*

[2] Ewald, *Gesch. des V. Isr.*, III, 707; Max Duncker, *Gesch. des Alterthums*, I, 101, note.

[3] C'est du moins ce qu'on peut conclure de 2 Rois XXIII, 4, 15-20.

[4] Niebuhr, *Gesch. Assurs u. Babels*, 364.

[5] *Op. cit.*, III, 719. — Delitzsch prétend au contraire que Joachaz était vraisemblablement favorable à l'idolâtrie, et qu'il fut, pour cette cause, préféré par le peuple. Cf. *Ueber die Abfassungszeit der Prophetie Habakuk's*, dans la *Zeitschr. für luth. Theol. u. Kirche*, de Rudelbach et Guerike, 1842, h. I.

théocratique, il voudrait continuer la lutte avec l'Égypte). Mais Joachaz trompa les espérances de ceux qui l'avaient élevé au pouvoir, et, après trois mois de règne, se rendit au camp de Nékho, probablement pour faire acte de soumission. Il fut arrêté et déporté sur les bords du Nil.

Dès lors l'indépendance du royaume de Juda était à jamais perdue. Ses princes ne devaient plus être que de simples vassaux, tributaires, d'abord des Égyptiens, puis des Chaldéens.

Telle fut la condition de Jojakim (608-597), fils aîné de Josias, mis par Nékho sur le trône de Jérusalem. Il dut commencer par payer tribut au Pharaon (2 Rois XXIII, 33, 35). Il est même probable que des Israélites furent incorporés dans l'armée égyptienne, car, d'après Bérose[1], il y en eut d'emmenés captifs par Nébukadnétzar après la bataille de Karkémisch. Le nouveau roi appartenant au parti antithéocratique, le culte des idoles reprit faveur, et la loi de Jéhovah fut abandonnée par le peuple entraîné à la suite des faux prophètes. Jojakim rentrait dans les voies de Manassé, et le livre des Rois nous dit qu'*il fit ce qui est mauvais devant l'Éternel, comme ses pères avaient fait* (XXIII, 37).

Pendant qu'il se bâtissait de superbes palais, Jérémie, dont la conduite à cette époque rappelle les beaux jours d'Élie et d'Élisée, osa prononcer contre lui de sinistres oracles: *il recevra la sépulture qu'on donne à un âne, il sera traîné et jeté loin des portes de Jérusalem* (XXII, 19).

Cependant, Nékho continuait sa marche vers le nord,

[1] Cité par Josèphe, *Arch.*, X, 11.

et consacrait près de quatre années à soumettre la Syrie. Il voulut pousser plus loin ses conquêtes et se dirigea vers l'Euphrate; mais, après s'être emparé de Karkémisch (Circesium), il fut subitement arrêté au milieu de ses succès.

§ 3. Les Chaldéens et la bataille de Karkémisch.

Un événement important venait de changer la face de l'Asie occidentale.

Nékho avait sans doute voulu profiter de l'affaiblissement de l'empire Assyrien, à moitié détruit par de nombreuses et formidables révoltes. Mais, pendant les quatre années que la soumission de la Syrie coûta au Pharaon, Ninive tomba, et sur ses ruines s'élevèrent les deux puissantes monarchies des Mèdes et des Chaldéens (en hébreu *Kasdim*).

Nous n'avons à nous occuper ici que des derniers.

Quels étaient ces Chaldéens qui allaient devenir la terreur de l'Asie? D'où venaient-ils? Comment se fonda leur empire? Et auparavant, le nom de *Chaldéens* désigne-t-il le peuple lui-même, ou bien la dynastie qui le gouvernait alors? — Nous ne pouvons songer à énumérer les diverses hypothèses destinées à résoudre ces questions[1].

On s'accorde assez généralement aujourd'hui à reconnaître dans les Chaldéens une population non sémi-

[1] Cf. Winer, *Real-Wœrterbuch*, art. *Chaldœer;* Herzog, *Real-Encycl., ibid.;* Gesenius, *Comm. über den Jesaia*, I, 739 et suiv.; Ewald, *Gesch. des V. Isr.*, III, 739 et suiv.; Niebuhr, *Gesch. Assurs u. Babels;* Rawlinson, — qui hésite à admettre l'identité des Kasdim et des Chaldéens (*Kaldaï* dans les inscriptions cunéiformes), *Biblical geography*, — dans *The Athenœum*, 19 avril 1862; J. v. Gumpach, *Abriss der babyl.-assyrischen Geschichte*; *Der Prophet Habakuk*, et, en général, tous les commentaires sur le livre d'Habakuk.

tique, originaire des montagnes de l'Arménie, population dont les restent subsistent encore sous le nom de *Kurdes*[1]. Ils vinrent s'établir dans les plaines de la Babylonie, soit comme captifs des Assyriens, soit qu'on leur eût donné des terres en échange de leurs services militaires. Un passage d'Esaïe (XXIII, 13) viendrait confirmer ce dernier fait: il y est question des Chaldéens qui faisaient partie de l'armée Assyrienne au siége de Tyr, et Gesenius explique ce verset en le paraphrasant à peu près ainsi: « Voyez les Chaldéens qui naguère habitaient encore le désert; l'Assyrien leur a donné des demeures fixes, il en a fait un peuple, et ce peuple, jusqu'alors si peu important qu'à peine il méritait d'être nommé, va devenir un instrument de ruine et de destruction pour l'antique et célèbre ville de Tyr[2]. » Malheureusement le texte de ce passage est très-obscur, on en propose des explications fort diverses, et même son authenticité est mise en doute[3].

Quoi qu'il en soit, on peut admettre que les Chaldéens furent d'abord vassaux des Assyriens; mais il ne tardèrent pas à secouer le joug.

Des hordes de peuplades venant du Nord, des Scythes, dit Hérodote, envahirent l'empire d'Assyrie, et, pour défendre la Babylonie, le dernier roi de Ninive, Sardanapale, y envoya comme gouverneur ou vice-roi un prince dont l'origine était probablement chaldéenne, Nabopolassar[4]. Celui-ci en profita pour revendiquer

[1] Sur l'identification des *Kasdim* et des *Kurdes*, cf. E. Renan, *Hist. gén. des langues sémitiques*, 3e éd., p. 66 et suiv. J. v. Gumpach combat cette opinion, *Der Prophet Habakuk*, p. 24.

[2] *Comment. über den Jesaia*, I, 739. Knobel adopte cette interprétation.

[3] Cf. Kuenen, *Historisch-kritisch onderzoek naar het ontstaan en de verzameling van de boeken des Ouden Verbonds*, 2de deel, p. 70.

[4] Nous conserverons les noms tels qu'ils sont généralement usités. Niebuhr,

l'indépendance de sa province[1], s'allia avec Cyaxare, roi des Mèdes, et alla mettre le siége devant Ninive. Peut-être même se montra-t-il bienveillant avec les Scythes, dont il put incorporer un certain nombre dans son armée. Ewald remarque du moins qu'en étudiant de près les divers passages où il est question des Chaldéens, on peut y retrouver la trace de deux peuples différents, l'un, sauvage et guerrier, tel qu'Hérodote nous représente les Scythes, l'autre, versé dans l'art de construire des palais, d'assiéger les villes, etc., comme pouvaient l'être les Chaldéens instruits au contact des Assyriens.

Ninive tomba sous les coups des révoltés, qui paraissent s'être partagé l'empire, les Mèdes conservant le Nord, le Sud étant dévolu à Babylone[2]. — Nabopolassar voulut reprendre les provinces que Nékho venait de conquérir, et dirigea vers l'Euphrate son armée, à la tête de laquelle il avait mis son fils Nébukadnétzar.

Les Égyptiens et leurs alliés furent battus à Karkémisch (604)[3] et Nébukadnétzar envahit la Syrie, qu'il put ravager sans rencontrer de résistance[4]. Obligé par sa défaite de rentrer en Égypte, Nékho laissa, sans défense et exposés à la colère du vainqueur, ses vassaux et tous ceux qui avaient combattu avec lui.

op. cit., appelle Nabopolassar, *Nabupalussur*, et Cyaxare, *Uwakhsatra*. — Nous dirons de même Nébukadnétzar, qu'Ewald écrit *Nabokodrossor*, et Niebuhr *Nabukudrussur*. M. Oppert a déchiffré ce nom dans l'inscription cunéiforme de Borsippa et a lu *Nabukudurrussur* (נְבוּכַדְרֶאצַּר); cf. *Journal asiatique*, 1857, p. 135 et suiv.

[1] Ewald, *Gesch. des V. Isr.*, III, 724. — Niebuhr, *Assur u. Babel*, 112 et 191.

[2] Niebuhr, *op. cit.*

[3] Cette date est contestée; beaucoup de critiques préfèrent 606 ou 605. Cf. Hitzig, *Begriff der Kritik etc.*, p. 185, et Niebuhr, *op. cit.*, p. 59 et 370. Nous avons adopté dans cette étude les chiffres donnés par M. Kuenen, *op. cit.*

[4] Ewald, *Gesch. des V. Isr.*, III, 727.

Juda n'était donc délivré d'un esclavage que pour en subir un second qui s'annonçait comme devant être bien plus dur. C'est ce que comprirent, à Jérusalem, surtout les partisans de la théocratie, et Jérémie, dont les oracles avaient été tant de fois méprisés, proclama un jeûne solennel (XXXVI), tout en annonçant l'arrivée des Chaldéens victorieux : *Le roi de Babylone viendra certainement; il détruira ce pays et en exterminera les hommes et les bêtes* (XXXVI, 29).

§ 4. La prophétie d'Habakuk.

La situation du royaume de Juda était donc des plus critiques. Sa position stratégique pouvait le faire considérer comme le boulevard de l'Égypte[1], et il était facile de voir que les premiers coups du vainqueur allaient tomber sur lui.

Un pareil état de choses entraînait nécessairement de funestes conséquences. Les populations étaient épouvantées, les bruits les plus effrayants se répandaient dans le pays; la terreur inspirée par les Chaldéens était encore augmentée par les méfaits que leur prêtait la clameur publique. La désorganisation sociale était de jour en jour plus complète. On n'obéissait plus qu'à la crainte.

Pour comble de malheur, il se trouvait en Judée, comme à d'autres époques et en d'autres pays, des hommes qui faisaient tourner à leur profit les malheurs publics. Le peuple était en butte à des exactions, à des violences de toute espèce. Les grands opprimaient les faibles.

[1] Cf. Schmeidler, *Der Untergang des R. Juda*, p. 36.

Ajoutez à cela un roi impie, ayant contre lui la meilleure partie de la nation, et vous n'aurez probablement qu'une faible idée de l'anarchie qui devait régner alors dans le petit pays de Juda.

Aussi les prophètes dénonçaient-ils au peuple, de la part de Jéhovah, les plus terribles châtiments. Un d'entre eux, dont le nom seul nous est parvenu [1], Habakuk, rendit public (Hab. II, 2) un oracle, où les malheurs présents sont retracés sous les couleurs les plus vives, mais où l'on voit briller sur l'avenir comme les lueurs d'un grand espoir.

Cet oracle nous offre la forme dramatique d'un entretien du prophète avec Jéhovah, entretien roulant sur les crimes de Juda, l'invasion prochaine des Chaldéens et la destruction plus lointaine de l'empire de Babylone; le tout, couronné par un magnifique cantique, dont la force, la grandeur, la richesse d'images ont fait dire à Knobel qu'il n'a point son pareil dans tout l'Ancien Testament (*sie hat im ganzen A. T. nicht ihres Gleichen*)[2].

Le prophète prend le premier la parole. Il crie vers l'Éternel, il demande secours et salut, car il vit dans un temps où règnent la violence, la discorde et les procès : la loi n'est plus exécutée, la justice est corrompue, et pourtant tous ces désordres se passent sous les yeux de Jéhovah (I, 2-4).

L'Éternel ne répond pas directement, c'est-à-dire, il ne promet pas en termes précis de faire cesser un tel état de choses et de châtier les coupables. Seulement,

[1] Voir la légende juive et chrétienne d'Habakuk dans Delitzsch, *De Habacuci prophetæ vita et ætate etc.*, edit. 2. Lipsiæ 1842.

[2] *Der Prophetismus der Hebræer*, II, 297.

il va faire une grande œuvre : Les Chaldéens s'avancent contre la nation infidèle à son Dieu, et leur puissance, leur férocité, la rapidité de leurs incursions font l'objet de la peinture la plus effrayante; rien ne les arrête, ils se rient des rois, s'emparent sans difficulté des villes, emmènent de nombreux captifs, et, chose plus horrible encore pour le peuple théocratique, ils n'ont point de Dieu : leur Elohim, c'est leur force (5-11).

L'Éternel n'a pas annoncé que les Chaldéens mettraient fin au royaume de Juda. Cependant le prophète est saisi d'épouvante, et, au lieu des cris de détresse qu'il adressait d'abord à Jéhovah, c'est vers Lui qu'il se réfugie dans son désespoir, vers Lui, qui de tout temps fut le saint d'Israël, Lui, qui ne pourra pour des crimes passagers laisser périr son peuple : *nous ne mourrons point!* Mais, malgré sa confiance en son Dieu, Habakuk hésite : la prospérité des méchants, l'oppression des justes (malgré leurs péchés, les Israélites sont plus justes que les Chaldéens), voilà un mystère qu'il ne peut résoudre ni concilier avec les perfections divines. Dieu regarderait-il donc les hommes, ces êtres formés à son image, comme les autres créatures? Puis, l'attention du prophète se reporte de nouveau sur les ravages exercés par les Chaldéens; il peint leur avidité, leur rapacité, et s'écrie avec angoisse : ne cesseront-ils pas d'égorger les peuples (12-17)?

Le chap. II va nous donner la solution du mystère.

Mais auparavant, Habakuk se présente à nous, veillant sur sa tour, et attendant avec anxiété que l'Éternel se justifie. Jéhovah prend la parole, ordonne au prophète de publier sa vision, et en garantit la complète réalisation (II, 1-3).

Vient alors cet oracle, qui doit établir la justice de l'Éternel, malgré le succès apparent et passager des méchants; *succès apparent*, car malgré leurs conquêtes les Chaldéens sont malheureux de ne pouvoir réaliser tous leurs désirs; le juste, au contraire, vit dans la paix et la tranquillité; *succès passager*, car l'ambition des ennemis d'Israël les perdra. Les nations opprimées se vengeront. Elles composeront des chants sur la puissance chaldéenne, et ces chants ne seront que des poésies moqueuses qui rouleront sur les crimes et la chute de Babylone (4-6). A partir de ce moment l'Éternel fait parler les peuples, qui prononcent contre les Chaldéens un discours poétique (משל), composé de cinq strophes commençant chacune par une malédiction (הוי):

1° Malheur au Chaldéen, car, comme il a dépouillé les peuples, les peuples le dépouilleront (6-8)! 2° Malheur à lui, car, par ses déprédations, il s'est déshonoré lui-même (9-11)! 3° Malheur à lui, car les immenses édifices, qu'il a construits avec le prix du sang et le produit de l'iniquité, ne sont que néant devant l'Éternel; tout ce qui empêche de connaître la gloire de Jéhovah doit disparaître (12-14)! 4° Malheur au Chaldéen, car l'opprobre qu'il a versé sur les nations retombera sur lui, ainsi que ses propres violences (15-17)! 5° Malheur à lui, car ses idoles muettes ne pourront le sauver, tandis que Jéhovah demeure toujours dans son temple saint, c'est-à-dire qu'on peut toujours l'invoquer, et toujours se réfugier vers Lui (18-20)!

C'est ainsi que les nations prophétisent la chute des oppresseurs de Juda. Le mystère est maintenant éclairci,

et puisque les méchants seront punis, la gloire et la justice de l'Éternel reparaissent dans tout leur jour.

Le prophète, étonné des œuvres de Jéhovah, prend alors la parole pour célébrer dans un magnifique cantique sa grandeur, sa puissance et sa magnificence. Cette sublime poésie, en même temps cantique, ode et prière, ne comporte pas l'analyse. Nous sommes obligé de renvoyer au texte. Le poëte y peint en traits de feu les œuvres de l'Éternel sur la terre, il tremble devant le spectacle de son courroux, et néanmoins se réfugie vers lui, car il est son Sauveur et sa force (chap. III).

Tel est, réduit à un froid résumé, le contenu de la prophétie d'Habakuk, qui forme, malgré son peu d'étendue, un des plus beaux livres de l'Ancien Testament.

Le but que se proposait le prophète, en publiant son oracle, n'est pas maintenant difficile à comprendre.

Témoin des actes de violence et d'injustice qui se commettaient autour de lui, il montre l'invasion des Chaldéens comme un châtiment réservé aux péchés du peuple : c'est ce que nous pouvons appeler *le premier moment de sa prophétie.* Mais on pouvait lui objecter que la justice de l'Éternel ne permettait pas aux nations d'opprimer Israël; il ajoute alors que les Chaldéens, tout en accomplissant le plan de Dieu, n'en demeurent pas moins pécheurs, grâce à leur cruauté et à leurs dévastations. A leur tour le châtiment les atteindra, et leur empire sera anéanti. Tel est le *second moment*, et le point culminant de la prophétie d'Habakuk.

Il avait donc pour but d'annoncer ces deux grands événements, *d'amener le peuple à la repentance* par le

premier, et par le second, *de le consoler*, en lui faisant entrevoir un avenir meilleur.

C'était bien la meilleure prédication qu'on pût faire entendre à Juda, au moment où les Chaldéens victorieux s'avançaient vers ses frontières, précédés de la réputation que leur avaient acquise la ruine de Ninive, la conquête d'une partie de l'Asie, et la défaite des Égyptiens.

§ 5. **Date de cette prophétie.**

Nous plaçons donc la composition du livre d'Habakuk dans les premiers temps qui suivirent la bataille de Karkémisch (604).

La manière dont son contenu s'harmonise avec les événements est la première et peut-être la meilleure preuve que nous puissions alléguer en faveur de notre hypothèse. Aussi croyons-nous avoir reconstitué l'horizon politique qui devait s'offrir à la vue du prophète, et ne sommes-nous point effrayé en pensant que nous avons obéi peut-être à un «méchant préjugé rationaliste» (*ein schlechtes rationalistisches Vorurtheil*)[1].

Essayons toutefois de préciser davantage et d'apporter quelque rigueur dans notre démonstration.

Le temple est encore debout (II, 20), et de plus, le royaume de Juda n'a pas été attaqué par les Chaldéens. Knobel[2] fait remarquer fort judicieusement qu'en mentionnant leurs violences pour motiver ses menaces, le prophète n'eût point oublié leurs attentats contre le peuple de Dieu. Habakuk n'annonce pas la chute du

[1] Hœvernick, *Handb. der hist.-krit. Einleit. ins A. T.*, t. II, 2e part., 378.
[2] *Der Prophetismus der Hebræer*, II, 293.

royaume de Juda, mais bien un châtiment dont il n'a pas lui-même une idée très-claire. Les Chaldéens viendront dans le pays et le ravageront; voilà le fait. Mais détruiront-ils la ville sainte, détrôneront-ils son roi, emmèneront-ils son peuple en captivité? le prophète n'en dit rien, et un tel silence demeurerait incompréhensible, s'il eût été témoin d'événements aussi douloureux pour un partisan de la théocratie. — Nous avons là un *terminus ad quem* que nous ne pouvons dépasser : la *première expédition* de Nébukadnétzar contre Jérusalem, qui eut lieu la huitième année du règne de Jojakim d'après le livre des Rois[1], ou, tout au moins, la *première captivité* sous Jojakin (597).

Nous nous croyons en mesure d'établir aussi un *terminus a quo*. Les Chaldéens ont déjà fait de vastes conquêtes (I, 6), détruit des peuples nombreux (II, 10), fait violence au Liban, c'est-à-dire ravagé la Syrie (II, 17, cf. Ésaïe, XIV, 8) etc. Ils sont un objet d'effroi pour le royaume de Juda; la description qu'en donne le prophète (I, 5-11) le prouve surabondamment, et telle est l'impression générale qu'on retire de la lecture du livre. De plus, leur apparition semble être quelque chose de nouveau, de tout à fait inattendu. On ne pourrait croire à leur venue et aux désastres qu'ils vont infliger à la Palestine, si les faits n'étaient point là, et si quelqu'un se bornait à les raconter (I, 5). Ces données ne nous permettent pas de remonter plus haut que la bataille de Karkémisch. Les Chaldéens ne constituaient point auparavant un danger imminent pour les Israélites, dont les seuls ennemis vraiment re-

[1] M. Kuenen place la soumission de Jojakim a Nébukadnétzar vers l'an 602. Cf. *op. cit.*, II, § 75.

doutables avaient été jusqu'alors les Assyriens et les Égyptiens.

Nous avons donc une période de six ou huit années, où nous pourrions placer la composition du livre d'Habakuk.

Quelques critiques, et des plus estimables, pensent qu'il n'est ni sage ni prudent d'aller plus loin, et se contentent d'indiquer les dernières années de Jojakim, ou le règne si court de Jojakin[1]. Est-il impossible d'arriver à une date plus précise, dans les limites qui s'imposent à nous? Nous ne le croyons pas.

Le prophète, dans un discours qui respire l'épouvante, nous peint les Chaldéens comme devant fondre presque aussitôt sur les Israélites; l'œuvre de l'Éternel s'accomplira *en vos jours* (בְּיֹמֵיכֶם I, 5), expression qui indique clairement un événement contemporain. Les malheurs qui résulteront de l'invasion sont déjà présents pour Habakuk : il voit l'ennemi renverser tous les obstacles (I, 9-11), ravager et piller sa patrie (I, 15-17). Tout, dans son oracle, nous ramène à un temps où les faits que nous avons essayé d'esquisser occupaient l'attention générale, et beaucoup de traits ne peuvent s'expliquer uniquement par l'inspiration poétique. Par exemple, le prophète obéit à un sentiment bien naturel, quand il s'écrie : *continueront-ils leur massacre impitoyable des nations* (I, 17)?

En présence de ces indices, l'année qui suivit la bataille de Karkémisch (604) nous paraît remplir toutes les conditions voulues pour que nous puissions y placer la composition de l'oracle. C'était le moment où les Ré-

[1] Par exemple M. Kuenen, *op. cit.*, II, 366.

chabites arrivaient à Jérusalem fuyant devant les Chaldéens (Jérém. XXXV), où Jérémie publiait son jeûne (XXXVI), et où l'effroi saisissait les plus hardis. L'ennemi dévastait la Syrie jusqu'aux frontières de Juda; peut être quelques-unes de ses bandes les avaient déjà franchies; en un mot l'invasion était à craindre d'un instant à l'autre.

Aucune époque dans l'histoire d'Israël ne nous paraît offrir d'aussi frappants rapports avec le contenu du livre d'Habakuk.

Nous pourrions invoquer en faveur de notre thèse les autorités critiques les plus considérables. Knobel[1], Theiner[2], Hitzig[3], Bäumlein[4], de Wette[5], Bleek[6], Stähelin[7] etc. font, comme nous, prophétiser Habakuk dans les premiers temps qui suivirent la défaite des Égyptiens. S'ils admettent la date 605 ou 604, c'est que, pour eux, la bataille de Karkémisch se livra en 606 ou en 605. Mais il nous semble qu'en pareille matière, la question de date, impossible peut-être à résoudre d'une manière définitive faute de documents certains, est bien moins importante que l'ordre de succession des événements.

§ 6. **Unité de date.**

Si nous avons réussi à replacer dans son milieu historique l'oracle d'Habakuk, nous ne devons point considérer notre tâche comme terminée.

[1] *Der Prophetismus der Hebræer*, II, 193.
[2] *Die XII kleinen Propheten.*
[3] *Die XII kleinen Propheten.*
[4] *Commentatio de Habacuci vaticiniis.*
[5] *Lehrbuch der Einleit. ins A. T.*, 5e édit.
[6] *Einleitung in das A. T.*
[7] *Spezielle Einleitung in die kanon. BB. des A. T.*

Il nous faut maintenant établir que le livre n'a pas été composé à diverses époques, et ne forme pas une série de fragments n'ayant entre eux que peu ou point de connexion.

En effet, lors de la renaissance des études critiques, c'est-à-dire vers la fin du dix-huitième siècle et au commencement du dix-neuvième, on se mit à morceler la prophétie d'Habakuk, à la diviser en fragments auxquels on attribuait des dates différentes. Friedrich [1] alla le plus loin dans cette voie, et fit du livre quatre parties : la plus ancienne, selon lui, comprenait III, 1-15, et il la rapportait à une victoire de Jojakim sur les Madianites, victoire dont l'histoire ne fait aucune mention. La seconde partie était formée par I, 5-17 et III, 16-19; elle avait été publiée après la ruine de Jérusalem. La troisième I, 2-4, datait du règne de Sédécias. Enfin la quatrième, qui était le chap. II, la plus moderne de toutes, devait avoir été écrite assez tard, pendant l'exil, et peu avant la mort du prophète. Ranitz [2], Rosenmüller [3] etc. gardèrent la division en chapitres, dont ils firent autant de fragments, publiés, le premier sous Jojakim, le second sous Jéchonias (Jojakin) [4], et le troisième sous Sédécias. Il serait trop long d'énumérer ici les raisons, souvent subtiles et souvent spécieuses, sur lesquelles s'appuyaient ces critiques pour arriver à de tels résultats.

Parmi les exégètes plus modernes, Hitzig, Bleek et

[1] *Hist.-krit. Versuch über Habakuk's Zeitalter*, dans l'*Allgem. Bibliothek* d'Eichhorn, X, 379 et suiv.

[2] *Introductio in vaticinia Habacuci.*

[3] *Schol. in Vetus Testamentum.*

[4] Ranitz ne fixe pas de règne ; il dit seulement : *peu de temps après le premier.*

Maurer placent la composition du chap. I au même moment que nous. Les deux premiers y joignent le chap. II et reportent le chap. III un peu plus tard; mais Maurer veut que les chap. II et III aient été écrits après l'invasion chaldéenne : *quæ secundo et tertio cap. continentur, edita esse, quum interiora terræ Judaicæ Chaldæi adiissent, docent quæ legimus,* II, 17 et III, 14, 17[1]. — Le nombre des fragments est donc réduit à deux. On ne diffère plus que sur le point de section.

Nous croyons que rien n'oblige à morceler ainsi le livre d'Habakuk, dont l'unité nous semble, au contraire, incontestable.

Nous pourrions peut-être nous contenter, pour prouver cette unité, de renvoyer au plan de l'oracle que nous avons donné plus haut. Ce plan est si naturel, tout gravite si bien autour d'un point central, qu'on peut se demander si la préoccupation des détails n'a pas aveuglé les exégètes nommés ci-dessus au point de les empêcher complétement de discerner l'harmonie de l'ensemble. Cependant, comme ils citent des passages assez spécieux, nous devons dire au moins quelques mots à ce sujet, renvoyant pour plus de détails à Hævernick[2], dont l'argumentation nous paraît concluante.

Le principal fait sur lequel on s'appuie pour démontrer que le chap. II est postérieur en date au chap. I, c'est que les Chaldéens y sont mentionnés comme dévastant déjà le pays (II, 17), ce qu'on ne peut conclure du chap. I. Tel est le raisonnement de Maurer, qui cite en outre III, 14, 17, pour faire com-

[1] *Comment. in Vetus Testamentum*, II.
[2] *Loc. cit.*, p. 381.

poser les deux derniers chapitres un an après le premier. — Nous répondrons que les versets cités ne contiennent rien qui contredise positivement les données du chap. I. Le v. II, 17 nous semble se rapporter à la dévastation de la Syrie, et les vv. III, 14, 17 nous paraissent bien plutôt une amplification poétique que l'expression d'une réalité historique ; il est inutile d'en forcer le sens, avec Hævernick, pour en faire une prédiction de l'avenir. Mais quand même notre exégèse ne serait pas admise, la contradiction qu'on voudrait signaler, n'en serait pas plus évidente. Il est dit, 1, 5, que l'invasion des Chaldéens a lieu, ou aura lieu *en vos jours,* c'est-à-dire, tout au moins, à une époque très-rapprochée. Or, au chap. II, le prophète, dénonçant le châtiment qui va fondre sur les oppresseurs de son peuple, ne peut-il pas, ne doit-il pas même considérer le crime comme se perpétrant déjà? Il y a plus: au moment où nous plaçons la composition du livre d'Habakuk, la présence de quelques bandes chaldéennes sur le sol de la Palestine n'aurait en soi rien d'improbable. — Cette manière de voir nous semble préférable à celle de M. Kuenen[1], qui reporte toute la prophétie après l'invasion des Chaldéens, et dit: l'annonce de leur arrivée est une partie du dialogue entre Habakuk et Jéhovah, dialogue que l'on doit supposer avoir eu lieu dans un temps déjà passé lorsque Habakuk écrivait les chap. I-II. Une telle supposition, ajoute-t-il, serait peu acceptable pour la plupart des autres prophètes, mais elle devient nécessaire pour Habakuk qui se montre poëte, non-seulement dans le chap. III, mais aussi dans les chap. I et II. Explication,

[1] *Op. cit.*, II, 365.

qui nous paraît bien subtile, d'une contradiction apparente.

La comparaison de I, 6 avec II, 5 et de I, 9 avec II, 8 pourrait servir à montrer que les deux chapitres sont dus à une seule inspiration.

De plus, et Hævernick[1] le fait fort bien remarquer, aussitôt que l'on admet la forme dramatique du livre, chose pour nous évidente, il est impossible de séparer les trois chapitres qui se renvoient mutuellement l'un à l'autre. La réplique du prophète, I, 12-17 appelle une réponse qui est donnée au chap. II, dont le premier verset demeurerait sans cela incompréhensible. A son tour, l'oracle du chap. II explique le v. 2 du ch. III : *Éternel, j'ai entendu ton message, — je suis frappé d'épouvante ;* et l'*œuvre* de Jéhovah, dont le prophète demande la réalisation, est bien celle qui a été annoncée, I, 5. — L'unité du livre nous semble ressortir bien clairement de ce fait.

Le chap. III est considéré par quelques exégètes comme un oracle à part. Outre sa couleur poétique, assez différente de ce qui précède, l'*inscription* (III, 1), la *souscription* qui le termine, et les *signes liturgiques* (Sélah! 3, 9, 13) qu'il contient, n'ont pas peu contribué à ce résultat[2]. L'*inscription* surtout le sépare du reste d'une manière fâcheuse. Rien ne la justifie. Aussi croyons-nous, avec Knobel[3], qu'il faut la déclarer inauthentique, et expliquer son introduction de la manière suivante : « Probablement on fit des copies sépa-« rées de cet hymne magnifique et on s'en servit dans

[1] *Loc. cit.*, 282-283.
[2] Cf. Bleek, *Einleitung in das A. T.*, p. 545.
[3] *Der Prophetismus der Hebræer*, I, 439.

« le culte, ainsi que les signes musicaux, 3, 9, 13 le « font conjecturer[1]. » L'*inscription* (cf. Ps. VII, 1) aurait été ajoutée pour indiquer d'où le morceau était tiré. La *souscription* (cf. Ps. IV, VI, LIV etc.) serait aussi une addition postérieure.

Au moyen âge on vit la même chose se reproduire: le cantique d'Habakuk fut détaché de son contexte et introduit dans le Psautier.

§ 7. **Autres dates proposées.**

Nous croyons avoir établi, dans les pages qui précèdent, la date du livre d'Habakuk et l'unité de sa composition. Nous pourrions donc considérer notre tâche comme achevée, mais peut-être sera-t-il convenable de jeter un coup d'œil rapide sur les autres dates propoposées par différents critiques, et de dire en quelques mots pourquoi nous n'avons pu les admettre [2].

Justi[3], Wolf[4], Berthold[5] etc. tout en reconnaissant l'unité de la prophétie, la reportent après l'invasion des Chaldéens et la destruction du royaume de Juda. Ils n'essaient pas de préciser davantage, et indiquent l'exil comme date de la composition. Ce serait donc, pour nous servir de l'expression de Hævernick, un *vaticinium post eventum*. Les faits que nous avons signalés dans les deux paragraphes précédents nous paraissent pouvoir tenir lieu de réponse à cette hypothèse, qui est

[1] Bertholdt et Bleek croient aussi à cet emploi musical du ch. III.

[2] Voir, pour plus de détails, la bonne dissertation de M. Rœhrich : *Introduction au livre du prophète Habakuk*, Genève 1862.

[3] *Der Proph. Habakuk neu übersetzt u. erklärt.*

[4] *Der Proph. Habakuk.*

[5] *Hist. krit. Einl., u. s. w.*, p. 1667 et suiv.

du reste à peu près complétement abandonnée de nos jours. Nous nous bornerons à appeler l'attention du lecteur sur la manière dont Bertholdt se débarasse du passage II, 20, où la mention du temple vient déranger tous ses calculs. Il reconnaît que le temple en question est bien le temple de Jérusalem, mais il déclare tout uniment que cette strophe se fait facilement reconnaître elle-même comme une interpolation (*sie macht sich aber auch schon selbst als eine Interpolation kenntlich*[1]). Il explique bien l'introduction du verset dans le texte par le fait de l'usage liturgique de quelques morceaux d'Habakuk au temps du second temple, mais lui-même ne semble pas avoir une grande confiance en son argument.

Il existe une autre opinion beaucoup plus considérable par le nombre et le talent des critiques qui la défendent. Hævernick[2], Delitzsch[3] etc. placent la composition du livre d'Habakuk, le premier sous Manassé, le second sous Josias. Ces critiques et ceux qui les ont suivis appartiennent à l'école orthodoxe. Pour ne pas avoir un *vaticinium ex eventu*, ou *post eventum*, ils reportent l'oracle d'Habakuk bien avant l'invasion chaldéenne. — Même en admettant le don prophétique envisagé comme vue de l'avenir, pourrait-on raisonnablement en conclure que toute prédiction d'un prophète a dû être écrite trente ou quarante ans avant l'événement? On se demande quels seraient les résultats de cette étrange théorie, si on l'appliquait à tous les

[1] *Op. cit.*, p. 1670.

[2] *Op. cit.*, t. II, 2e part., § 254.

[3] *Der Prophet Habakuk ausgelegt*, Leipz. 1843. — *Ueber die Abfassungszeit u. den Plan der Prophetie Habakuk's*, dans la *Zeitschr. für die gesammte luther. Theol. u. Kirche*, de Rudelbach et Guericke, 1842, 1re livr.

oracles de Jérémie. — Nous opposons donc une fin de non-recevoir à cette argumentation. Mais les exégètes que nous avons nommés avancent d'autres raisons qui méritent un plus sérieux examen, et nous allons énumérer les plus graves en essayant de les réfuter.

1° Ils citent d'abord le passage I, 2-4, qui ne peut en aucune manière s'appliquer aux ravages exercés par les Chaldéens, et cadre fort bien, au contraire, avec ce que nous savons du règne de Manassé (2 Rois XXI, 1-18). C'est vrai. Mais nous avons vu qu'il peut tout aussi bien convenir au règne de Jojakim qui *fit ce qui est mauvais devant l'Éternel comme ses pères avaient fait* (2 Rois XXIII, 37; cf. Jérémie XXII, 18, et suiv.).

2° On érige en autorité critique les collecteurs du Canon, et on prétend qu'Habakuk a dû prophétiser après Nahum et avant Sophonie, d'après la place assignée à son livre. Cette prétention est insoutenable. Évidemment les collecteurs du Canon ont été mus par une préoccupation chronologique, mais ils ne doivent point faire autorité, car Joël, Abdias, Jonas, 2-Zacharie n'occuperaient point alors le rang qui leur serait dû. Telle est l'excellente réponse de Bleek[1] à Hævernick, Caspari, Hengstenberg etc.

3° Jahn entend le מִיקְּרֹם du v. 6, chap. I, du développement d'un peuple cherchant des demeures qui ne lui appartiennent point, et il ajoute : *welches eine geraume Zeit vorher anfing ehe sie, im siebenzehnten oder achtzehnten Jahre des Königs Josia, das assyrische Reich zerstörten, und in Babylon ihren Thron aufschlugen*[2]. Non-seulement c'est tirer du texte ce qui ne

[1] *Einl in das A. T.*, p. 518.
[2] *Einl. in die göttl. BB. des A. B.*, t. II, 2e part., p. 514.

s'y trouve en aucune manière, mais encore c'est contredire en tout point la description contenue dans les versets suivants.

4° Hævernick, Delitzsch, etc. prétendent que l'oracle doit avoir été composé avant toute probabilité de l'invasion des Chaldéens et ils citent לֹא תַאֲמִינוּ כִּי יְסֻפָּר (I, 5), qu'ils entendent de l'incrédulité qui doit accueillir l'annonce de cette invasion. Ces mots demeurent incompréhensibles, ajoutent-ils, si on ne place pas la publication du livre avant le règne de Jojakim, car il était tout naturel alors de redouter les Chaldéens. Cet argument nous paraît reposer sur une mauvaise interprétation du texte où il est dit seulement : si les faits ne se passaient pas devant vous, si vous n'en étiez les témoins oculaires, vous ne pourriez y ajouter foi.

5° On argue encore de la pureté de la langue, de la chaleur de l'inspiration poétique. C'est un raisonnement dont on doit faire grand cas en critique, mais qui n'est aucunement concluant s'il n'accompagne des arguments déjà forts par eux-mêmes. Du reste, il n'est pas de règle sans exceptions, et, même pendant la captivité, nous trouvons des poésies d'une beauté et d'une pureté de langue égales à ce qu'ont produit les plus beaux temps de la littérature de Juda. Qu'il nous suffise de citer le psaume *super flumina Babylonis* et le second Esaïe. Nous pourrions ajouter que Stähelin a cru retrouver dans le livre d'Habakuk des traces de la décadence de la langue[1].

6° Delitzsch comparant Habakuk II, 20 (חַס מִפָּנָיו כָּל־הָאָרֶץ) avec Sophonie I, 7 (חַס מִפְּנֵי אֲדֹנָי יְהוִה)

[1] *Spezielle Einleitung etc.*, p. 289.

en conclut que Sophonie a imité Habakuk. Nous ne pouvons entrer, comme il l'a fait, dans un examen détaillé de ces deux passages, mais nous croyons pouvoir dire, encore avec Stähelin, que chez Sophonie חס מפני va parfaitement bien, tandis que chez Habakuk ces mots se présentent comme un cri amené par une réminiscence. Du reste Umbreit fait de cette expression un proverbe qu'il retrouve Amos, VI, 10.

Ces arguments, avancés pour prouver que l'oracle d'Habakuk doit être rapporté assez longtemps avant le règne de Jojakim, ne sont pas de nature à entraîner une conviction. Cependant Delitzsch et Hævernick en ont conclu que la douzième année du règne de Jojakim était le *terminus ad quem* qu'il ne fallait pas dépasser. Là, les deux critiques se divisent, le premier choisissant l'époque de Josias, et la douzième année de ce roi, le second penchant pour le temps de Manassé. D'après Delitzsch[1], Habakuk serait le dernier prophète de l'école d'Esaïe, Sophonie, le premier de l'école de Jérémie.

Hævernick cite en faveur du règne de Manassé le passage 2 Rois XXI, 10-12 (cf. 2, Chron. XXXIII, 10), où des prophètes dénoncent ainsi le châtiment de l'Éternel : *voici, je fais venir un si grand mal sur Jérusalem et sur Juda, que, quiconque en entendra parler, les oreilles lui en corneront;* cf. Hab. I, 5-6. Mais si Jéhovah annonce une telle punition, c'est à cause du crime d'idolâtrie qui avait atteint des proportions effrayantes. Delitzsch fait observer avec raison que le livre d'Habakuk ne dit pas un mot d'un tel péché, ce qui serait bien extraordinaire s'il eût vécu à cette

[1] *Zeitschr. für luther. Theol. u. Kirche*, 1842, 1re livr., p. 16.

époque. La remarque est d'une vérité si frappante que certains exégètes ont voulu trouver dans Hab. I, 2-4, une mention du culte des idoles. Hævernick déclare lui-même que cette assertion ne repose sur aucun motif valable. Il y a plus. Les menaces de l'Éternel, si nous en croyons du moins le récit des Chroniques, s'appliqueraient à l'invasion des Assyriens, seuls ennemis que les juifs eussent alors à redouter, et qui, toujours selon les Chroniques, emmenèrent captif le roi Manassé (2 Chron. XXXIII, 11). Habakuk, prophétisant sous ce roi, n'eût point négligé de les mentionner. Son silence demeurerait tout à fait inexplicable, car on a peine à prendre au sérieux l'étrange motif allégué par Hævernick : Habakuk, dit-il, n'avait aucune raison pour parler des Assyriens, car, avant lui, Nahum avait tout épuisé sur le sujet (*kurz vor Hab. hatte Nahum in dieser Beziehung schon alles erschöpft*)[1]. Mieux vaudrait admettre, avec Kalinsky[2], que les Assyriens sont désignés dans le livre d'Habakuk sous le nom de *Chaldéens*.

Restent les arguments de Delitzsch, qui place la composition du livre d'Habakuk dans la douziéme année de Josias. Il invoque surtout des rapports de mots et d'idées entre Jérémie et Habakuk, et prétend que le premier a copié le second (Jér. IV, 13, cf. Hab. I, 8; Jér. V, 6, cf. Hab. I, 8; Jér. V, 15, cf. Hab. I, 6; Jér. VI, 23, cf. Hab. I, 7). Nous ne pouvons songer à prendre l'un après l'autre chacun de ces passages, pour chercher de quel côté se trouve l'originalité : la question n'est pas encore tranchée[3], quoi qu'en dise De-

[1] *Loc. cit.*, p. 388.
[2] *Vaticinia Chabacuci et Nahumi etc.*, Vratisl. 1748.
[3] Hitzig, *Die XII kleinen Propheten*, 2e édit., p. 250-251.

litzsch. Nous serions plutôt disposé a croire que les deux prophètes, l'un, annonçant l'incursion des Scythes, l'autre, l'invasion des Chaldéens, ont emprunté quelques traits à une source commune, maintenant perdue. En tout état de cause, ces rapprochements de mots ne peuvent prévaloir contre les raisons historiques que nous avons invoquées pour faire écrire l'oracle d'Habakuk après la bataille de Karkémisch.

Nous nous bornons à mentionner une opinion nouvelle dans la science critique, mais qui ne paraît pas jusqu'à présent avoir fait de grands progrès. Bouleversant l'économie masoréthique du livre, et rentrant dans la division en fragments, Johannes von Gumpach, a essayé, à deux reprises[1], de démontrer qu'il n'est point question des Chaldéens dans l'oracle d'Habakuk, mais bien des Scythes dont nous avons signalé l'apparition sous le règne de Josias (p. 5). Une réfutation complète des nombreux arguments, qu'il avance à l'appui de sa thèse, demanderait un travail à part. La tâche serait peut-être facile, mais nous n'avons pas le temps de nous y livrer.

Nous dirons seulement que les *Kasdim* sont expressément désignés dans la prophétie d'Habakuk (I, 6), et que, sous ce nom, les Israélites ont toujours entendu le peuple dont le roi résidait à Babylone. Gumpach a voulu échapper à cette objection en lisant הַשַּׂכְדִים, *les Scythes*, mais ce mot ne se rencontre nulle part ailleurs.

[1] *Die Zeitrechnung der Babylonier*, Heidelb. 1852; cet ouvrage contient un *Appendice* sur l'époque de la prophétie d'Habakuk. — *Der Prophet Habakuk, nach dem gründlich revidirten, zum ersten Male in seiner ursprünglichen Verbindung wiederhergestellten hebræischen Text auf's neue übersetzt, eingeleitet und erklært*, München 1860.

Il propose aussi de modifier la ponctuation et de lire הַכְּשֵׁדִים, ce qui voudrait dire, *ceux qui sont comme les démons, qui ressemblent aux démons.* Ce *monstrum vocabuli*, comme le dit fort bien M. Kuenen[1], composé de l'article, de la particule כְּ et du mot שֵׁדִים, *démons*[2], est tout à fait inacceptable.

Le seul fait que nous venons de citer nous paraît ruiner l'hypothèse de Gumpach.

[1] *Op. cit.*, § 102, note 2.
[2] Encore n'est-il pas bien sûr que telle soit la vraie signification.

ESSAI DE TRADUCTION.

I, 1. ORACLE RÉVÉLÉ A HABAKUK LE PROPHÈTE.

2. Que de temps j'ai imploré, Jéhovah !
Et tu n'as point entendu.
J'ai crié vers toi : Violence !
Et tu n'as pas secouru.
3. Pourquoi me fais-tu voir le crime
Et considérer l'iniquité ?
Devant moi, oppression et violence !
Des procès et des discordes s'élèvent.
4. Aussi la loi est sans force[1],
Et la vérité n'inspire plus les jugements;
Car le méchant poursuit l'homme équitable,
Et la justice en est corrompue.

5. Voyez, regardez parmi les nations :
Soyez étonnés, oui, soyez étonnés !
Car je fais une œuvre en vos jours :
Si on la racontait, vous ne pourriez y croire.
6. Voici, je dirige[2] (contre vous) les Chaldéens,
Ce peuple féroce et impétueux,
Qui parcourt la vaste terre
Pour s'emparer de demeures qui ne sont point à lui.
7. Il est terrible et redoutable;
Son droit, son élévation, il ne les doit qu'à lui seul[3].

[1] Littér. : *est glacée.*
[2] Littér. : *je fais lever, je suscite.* Cf. Jérémie V, 15.
[3] Littér. : *viennent de lui.*

8. Plus légers que les léopards sont ses coursiers,
Et plus rapides que les loups du soir.
Ses cavaliers partout se répandent,
Ses cavaliers qui viennent de loin [1];
Ils volent comme l'aigle fondant sur sa proie.
9. Tous, ils viennent pour ravager,
Tous, ils se précipitent en avant!
Comme des monceaux de sable ils entassent les captifs.
10. Le Chaldéen se moque des rois,
Et les princes sont sa risée;
De toute place forte il se raille:
Un peu de poussière amoncelée [2], et la forteresse est prise.
11. Puis, il s'élance comme l'ouragan,
Passe outre, et se livre au péché.
Sa force à lui, voilà son Dieu.

12. N'es-tu pas de toute éternité,
Jéhovah, mon Dieu, mon Saint?
Nous ne mourrons point.
Jéhovah! ce peuple, tu l'as seulement destiné à juger;
O mon Rocher! tu ne l'as établi que pour punir.
13. Tes yeux sont trop purs pour voir le mal,
Et tu ne peux considérer l'iniquité:
Pourquoi supporter les impies, et garder le silence,
Quand le méchant dévore ceux qui sont plus justes que lui?
14. Tu regarderais donc l'homme comme les poissons de la mer,
Comme le vermisseau qui n'a point de protecteur [3]!
15. Vois, il enlève tout avec l'hameçon [4],
Il l'attire dans ses rets
Et l'entasse dans son filet.
Aussi il se réjouit et bondit d'allégresse;

[1] Ezéchias dit des envoyés de Mérodach Baladan qu'*ils viennent de loin*, *de Babylone* (2 Rois XX, 14).

[2] C'est-à-dire: il construit des terrasses, des levées de terre devant la ville assiégée.

[3] Littér.: *dominateur*, *souverain;* c'est-à-dire, dans notre passage, celui qui doit défendre et protéger ses sujets.

[4] Ici commence une allégorie qui se poursuit jusqu'à la fin du chapitre, et où l'oppresseur est représenté sous l'image d'un pêcheur qui attire les opprimés dans son filet.

16. Aussi il sacrifie à ses rets
Et encense son filet;
Car c'est par eux qu'abondante est sa portion,
Et grasse sa nourriture.
17. Videra-t-il donc son filet [1],
Pour continuer son massacre impitoyable des nations?

II, 1. Je me tenais sur ma tour [2],
Je m'étais établi sur ma forteresse,
Et je guettais; je voulais voir ce qu'Il m'inspirerait,
Et ce que je répliquerais à ma plainte.
2. Jéhovah me répondit et me dit :

Écris la vision,
Et la grave sur les tables [3],
Afin que couramment on la lise.
3. Car elle a trait encore à l'avenir;
Elle parle de la fin [4], et ne mentira pas.
Si son accomplissement se fait attendre, aie confiance,
Car il viendra, il viendra certainement, et sans retard [5].

4. Voyez le présomptueux : il n'est jamais satisfait;
Mais le juste vit heureux dans sa fidélité.
5. Bien plus, — l'ivresse est perfide, —
L'homme fort est orgueilleux : il ne pourra subsister.
Lui qui, comme le Scheôl [6], élargit ses désirs,

[1] C'est-à-dire : pour le remplir de nouveau, pour continuer etc.

[2] Le vieux mot français *guette*, employé très-heureusement ici par Calvin, rendrait exactement l'hébreu.

[3] Quand on voulait faire savoir quelque chose au peuple, on le gravait sur des tables de pierre ou de bois, que l'on exposait dans les places publiques. Cf. Jahn, *Bibl. Archæologie*, 2e éd., 1re partie, t. I, p. 470 et suiv.

[4] La fin de l'oppression d'Israël.

[5] Sans retard sur le moment qui aura été fixé par l'Éternel.

[6] Le *Scheôl* est le séjour des morts chez les Hébreux.

Et, comme la mort, n'est jamais rassasié.
Il attire à lui toutes les nations,
Il s'assujettit tous les peuples.

6. Mais contre lui ne feront-ils pas entendre tous un chant,
Des poésies moqueuses, des énigmes? Ils diront :

« Malheur à qui entasse le bien d'autrui, — jusques à quand? —
A qui se charge de gages[1]!

7. Ne se lèveront-ils pas tout à coup, tes persécuteurs?
Ne se réveilleront-ils pas, tes oppresseurs?
Et tu deviendras leur proie.

8. Comme tu as dépouillé toi-même de nombreuses nations,
Le reste des peuples te dépouillera,
Parce que tu as versé le sang de l'homme, et fait violence au pays,
A la ville et à tous ses habitants.

9. Malheur à qui s'enrichit d'un injuste butin[2],
Pour placer sa demeure sur la hauteur,
Et se soustraire aux atteintes de l'ennemi[3]!

10. Tu as décidé la honte de ta maison
En détruisant des peuples nombreux,
Et tu t'es rendu coupable.

11. Même la pierre en crie de la muraille,
Et le chevron lui répond de la charpente[4].

12. Malheur à qui bâtit une ville avec le sang,
Et fonde une cité sur l'injustice!

[1] Le prophète regarde probablement comme des *gages* le butin qu'ont fait les Chaldéens dans leurs expéditions, gages qu'ils seront forcés de rendre lorsque leurs ennemis s'élèveront contre eux.

[2] Littér. : *qui butine pour sa maison un injuste butin.*

[3] Littér. : *pour échapper à la main du méchant*, ou bien : *à la main du malheur.*

[4] Image analogue à celle de Luc XIX, 40 : *les pierres même crieront.*

13. N'est-ce point là le dessein de l'Éternel des armées.
Que les nations travaillent pour le feu,
Que les peuples se fatiguent pour le néant[1]?
14. Afin que la connaissance de la gloire de l'Éternel remplisse la terre,
Comme le lit de la mer est couvert par les eaux.

*

15. Malheur à qui fait boire ses compagnons!
Tu leur as communiqué l'ardeur de ton ivresse[2],
Afin de voir leur nudité :
16. Tu seras rassasié d'ignominie plus que de gloire.
Bois donc aussi toi-même, et découvre ta nudité!
Elle se tournera contre toi, la coupe de la droite de Jéhovah[3],
Et ta gloire en sera honteusement souillée.
17. Car la violence faite au Liban[4] retombera sur toi,
Et la destruction des animaux effrayés,
Parce que tu as versé le sang de l'homme et fait violence au pays,
A la ville et à tous ses habitants.

18. A quoi sert l'image ciselée,
Pour que le sculpteur la taille?
L'idole de fonte, divinité mensongère[5],
Pour que l'ouvrier ait assez confiance en son œuvre,
Qu'il fabrique des idoles muettes?
19. Malheur à qui dit au bois : Lève-toi!
Et à la pierre muette : Réveille-toi!
Enseignera-t-il, (votre Dieu)?

[1] L'empire des Chaldéens a été fondé par la violence; il périra de même.

[2] Tu communiques aux peuples que tu as soumis l'ardeur qui t'anime; ils prennent goût à te suivre et à partager tes conquêtes; mais en même temps ils se rendent coupables comme toi, et tu peux voir la honte qui en rejaillit sur eux (*tu vois leur nudité*).

[3] *Boire dans la coupe de la droite de l'Éternel* est une image poétique pour dire : recevoir de l'Éternel un châtiment ou une récompense; ici, il est indubitablement question d'une punition. — Cf. ce verset avec Jér. LI, 7.

[4] La conquête et la dévastation de la Syrie par Nébukadnétzar, après la bataille de Karkémisch.

[5] Littér. : *docteur de mensonge*, ou bien : *enseignant le mensonge*.

Voici, il est plaqué d'or et d'argent,
Et il ne possède aucun souffle de vie [1].
20. Mais Jéhovah est dans son temple saint;
Silence devant lui, toute la terre!

III, 2[2]. Jéhovah, j'ai entendu ton message; — je suis frappé d'épouvante! —
Jéhovah, (je connais maintenant) ton œuvre:
Vivifie-la dans le cours des années,
Dans le cours des âges manifeste-la;
Dans ta colère, souviens-toi de ta miséricorde.

3. L'Éternel vient de Théman,
Et le Saint du mont de Paran [3]!
Sa magnificence recouvre les cieux,
Et la terre est remplie de sa splendeur.

4. Son éclat égale la lumière du jour;
De sa main jaillissent des rayons,
Et c'est là qu'il cache sa force.

5. Devant lui marche la peste,
Et un feu dévorant l'accompagne.

6. Il s'arrête et ébranle la terre!
Il regarde et fait frémir les nations!
Les montagnes éternelles éclatent,
Les antiques collines s'affaissent.
Ses sentiers sont de toute éternité.

[1] Littér.: *et tout souffle est absent de lui.*

[2] Le texte masoréthique nous donne une suscription qui forme le premier verset: *Prière d'Habakuk le prophète, sous forme de cantique.*

[3] *Théman* désigne une ville et une région de l'Idumée. — *Paran* est un désert de l'Idumée, à trois jours de marche du Sinaï; — le *mont de Paran*, montagne qui s'élevait dans ce désert. — Le texte masoréthique ajoute: *Sélah!*

7. Je vois dans l'angoisse les tentes de l'Éthiopie ;
Ils tremblent, les pavillons de Madian.

8. Est-ce contre les fleuves que s'irrite Jéhovah ?
Les rivières sont-elles l'objet de ta colère,
Et ton courroux s'exerce-t-il contre la mer ?
Car tu es porté sur tes coursiers,
Sur tes chars victorieux.

9. Ton carquois [1] est complétement vidé [2],
Tes flèches triomphantes sont rassasiées [3] !
Tu fends la terre devant les fleuves.

10. Elles te voient, elles tremblent, les montagnes
Des torrents d'eau se précipitent.
L'abîme fait entendre sa voix,
Et élève ses bras en haut [4].

11. Le soleil, la lune se tiennent en leur place :
Ils marchent à la lumière de tes traits,
Ils brillent à la splendeur de ta lance.

12. Dans ta colère, tu t'avances sur la terre ;
Dans ton courroux, tu écrases les nations sous tes pieds.

[1] Littér. : *ton arc est complétement dénudé*, ce qui n'a aucun sens en français.

[2] Ce verset est un des plus difficiles de tout l'Ancien Testament. Delitzsch en a compté plus de cent explications. Il faut absolument modifier le texte : nous avons lu avec la version syriaque שִׁבְעֹת au lieu de שְׁבֻעֹת, et nous avons relié אֵמֶר à מַטֹּת. En donnant à אֵמֶר le sens de *chant de victoire*, avec De Wette, Bäumlein etc., nous avons pu traduire : *flèches de chant de triomphe*, c'est-à-dire *flèches triomphantes*. Cf. Meier, *Stud. u. Krit.*, 1842, 4e livr., p. 1035-1038.

[3] Le texte masoréthique ajoute : *Sélah !*

[4] Les bras de l'abîme sont les vagues qui, dans la tempête, semblent monter vers le ciel.

13. Tu sors pour sauver ton peuple,
Pour sauver ton oint.
Tu ébranles le faîte de la maison du méchant,
Tu en arraches les fondements jusques au sol[1].

14. De ses propres traits tu perces la tête de ses chefs,
Qui se précipitent pour me disperser,
Se réjouissant comme si, dans leur antre, ils dévoraient déjà
le malheureux.

15. Tu parcours la mer sur tes coursiers,
Sur l'écume des grandes eaux.

16. J'ai entendu, — et mes entrailles frémissent,
Ma voix tremble sur mes lèvres[2],
La carie pénètre mes os,
Et je m'affaisse sur moi-même;
Moi, qui dois attendre jusqu'au jour de la détresse,
Jusqu'à ce que monte contre le peuple son oppresseur.

17. Car le figuier ne fleurira plus,
Et la vigne ne donnera plus son fruit;
L'espérance fondée sur l'olivier sera déçue[3],
Et les champs ne produiront plus de nourriture.
Il n'y aura plus de brebis au bercail,
Plus de bœufs dans les étables.

18. Mais moi, je m'égaierai en l'Éternel,
Je me réjouirai en Dieu mon Sauveur.

[1] Littér.: *jusques au col*, ce que quelques interprètes ont traduit: *jusqu'à hauteur d'homme.* — Texte masoréthipue: *Sélah!*
[2] Littér.: *mes lèvres tremblent sous ma voix.*
[3] Littér.: *l'œuvre de l'olivier trompera.*

19. Jéhovah, le Seigneur, est ma force !
Il me donne les pieds de la biche,
Et me fait atteindre mes hauteurs[4].

NB. Parmi les notes ajoutées à notre traduction, les unes sont destinées à justifier le sens que nous avons adopté, les autres ont pour but de faciliter l'intelligence du livre. Si notre travail eût été écrit en vue d'une publicité moins restreinte, nous aurions multiplié le nombre de ces dernières. Nous nous sommes souvent demandé comment on persiste à ne pas vouloir joindre à nos livres saints, surtout aux livres de l'Ancien Testament, des notes, sans lesquelles certains passages, certains chapitres même, demeurent incompréhensibles pour la grande majorité des lecteurs. Il y a là évidemment un immense progrès à réaliser.

[4] C'est-à-dire les lieux où je n'aurai plus rien à craindre de mes ennemis. — Le texte masoréthique ajoute une souscription : *Au maître de mes chants.*

Vu par le président de la soutenance,
Strasbourg, le 2 février 1864.
E. REUSS.

Permis d'imprimer.
Strasbourg, le 13 février 1864.
Le Recteur, DELCASSO.